

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est
du 31 mars 2017

Vendredi 31 mars a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Strasbourg. Voici tout d'abord l'édito de Force Ouvrière, par Bruno Demange, élu FO à Nancy, président de la commission économique du CE, et délégué syndical :

DISSIPER LES INQUIÉTUDES...

On le constate depuis quelques jours, une certaine inquiétude règne sur le site de Lambersart. En fait depuis l'annonce d'un très beau projet, qui, normalement, devrait pourtant susciter de l'enthousiasme... Car ce n'est pas tous les jours en effet qu'un groupe audiovisuel annonce qu'il souhaite s'engager sur une initiative dans de telles proportions.

Alors, pourquoi un tel accueil sur les sites de la filière production, comme par exemple ici, dans le Nord-Est, sur un lieu qui emploie 150 personnes dans les Hauts-de France ?

Le problème n'est pas la qualité du projet lui-même, mais l'impact qu'il pourrait provoquer sur les autres sites.

Sur le nombre de fictions à produire, par exemple : les salariés savent qu'aujourd'hui, 4 sites se partagent 32 fictions à produire ; il y en a donc 8 pour Lambersart, toutes tournées dans un univers très "Nord de la France".

Et donc, "qu'en sera-t-il demain ?" s'interrogent les salariés... Le futur objectif descendant à 20 fictions sera-t-il lui aussi à diviser par 4 (soit 5 fictions seulement à Lambersart) ?

Et que se passera-t-il demain pour le personnel du Nord, dans l'hypothèse où il ne fasse majoritairement pas le choix d'opter pour la mobilité à Montpellier ? Ne risque-t-il pas de se trouver en sous activité ?

Certes, il a été dit qu'en dehors d'un site marseillais, tous les autres seront maintenus, mais il existe malgré tout une inquiétude réelle dans ces implantations, et donc ici à Lambersart.

De même pour la post prod de Nancy : que deviendra-t-elle exactement si un important pôle de post prod est constitué à Saint-Cloud ?

Ces questions montrent bien la nécessité d'évoquer très rapidement le détail des conséquences du projet.

De la même façon, des questions sont posées concernant les évolutions qui attendent nos directions régionales à propos des futures grilles ?

À quoi faut-il s'attendre comme changements pour nos futurs journaux ? Allons-nous continuer à assurer des matinales telles que nous les assurons aujourd'hui ? Et que va changer le passage en 13 directions régionales pour les programmes du week-end ? Nous subodorons que septembre sera la "vraie" première rentrée des nouvelles régions de France 3, et forcément, nous nous attendons à davantage de changements que par le passé.

Ensuite, nous entendons des choses, comme par exemple ce qui s'est dit dans le CE du Sud-Ouest, sur le devenir des bulletins météo en Nouvelle Aquitaine et leur possible externalisation. Force Ouvrière s'est déjà exprimé à ce sujet et le redit : nous sommes clairement contre cette idée. Heureusement, aucun "bruit" de ce genre n'a été entendu dans le Nord-Est, et nous espérons bien qu'il en sera ainsi encore longtemps.

Globalement, il est donc évident que, cette année plus que les précédentes, il sera essentiel que les salariés soient informés le plus tôt possible sur les évolutions envisagées concernant nos grilles...et en tous cas bien avant les échéances des années passées.

Sur un sujet qui nous est cher, celui des locales, nous savons qu'une réflexion est en cours dans le Grand-Est, avec des rencontres déjà tenues, et d'autres programmées pour avril et mai.

Mais pour le reste de nos offres, nous savons beaucoup moins de choses, et avons donc besoin que la direction s'exprime.

Le CE a débuté par le compte rendu des débats tenus lors du dernier CCE les 23 et 24 mars dernier, portant notamment sur un important projet de tournage d'un feuilleton pour France 2 à Montpellier, occasion pour réinternaliser des moyens de fabrication et opérer une restructuration de la filière production.

POUR LIRE LE COMPTE RENDU DE FO "LE CCE EN BREF", [CLIQUEZ ICI...](#)

En marge de ce point, les élus ont adopté à l'unanimité une résolution selon laquelle ils demandent la tenue d'un CE extraordinaire sur les conséquences du projet sur les sites du Nord-Est, en présence des chefs de projets nationaux et des représentants régionaux.

I/ BILAN DE L'EMPLOI AU 31 DÉCEMBRE 2016 ET ANALYSE DES FONCTIONOGRAMMES AU 1/03/2017

Les élus ont pris connaissance des travaux des commissions "emploi formation" et "économie et structure" réunies à Reims le 20 mars dernier.

De ces travaux, nous retenons le chiffre de l'évolution des ETP sur l'année 2016 : - 20,7. Ceux-ci s'expliquent pour l'essentiel par l'existence de plusieurs postes vacants, notamment sur des fonctions d'encadrement, qui n'ont pas fait l'objet de remplacements.

Quant aux fonctionnogrammes, ils ont permis de constater les divers mouvements de postes entre le 1er juillet dernier et le 1er mars.

Ce fut l'occasion d'examiner aussi les conséquences du passage des pôles aux actuelles directions régionales.

POUR LIRE LE COMPTE RENDU COMPLET DE LA COMMISSION DU 20 MARS, ANTENNE PAR ANTENNE, [CLIQUEZ ICI...](#)

En marge de cette restitution, les élus sont revenus sur la situation de la Franche-Comté : en plus du monteur bientôt en reconversion, un autre a déjà débuté la sienne. Les risques de sous-effectifs et de surtensions sont donc forts.... La direction répond à cela qu'il pourra être fait appel à des salariés non-permanents dans l'attente de l'aboutissement des deux consultations.

La direction ajoute qu'il doit exister des capacités de redéploiements d'antennes bien dotées vers des antennes moins bien dotées. Une structure, pilotée par Laurent Lemaire, est chargée d'examiner ces situations.

Sur la question liée au 5ème poste de documentaliste, les élus apprennent que la restitution des travaux engagés avec l'ANACT sera effectuée le 12 mai prochain.

Du côté du Nord Pas de Calais, il est précisé que le poste vacant à Boulogne sera bien pourvu mi 2018 par une reconversion qui va être engagée bientôt.

Question est aussi posée par rapport au poste de maquillage à Lille qui apparaît vacant : va-t-il finalement être mis en consultation ?

La direction répond que "la réflexion n'est pas encore aboutie".

Quant à la situation de Nancy, avec un OPS de la filière "prêté" à l'antenne, le débat est renvoyé au prochain CE, au cours duquel des responsables "filière" seront présents.

II/ POINT SUR LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Une restitution de la commission ASC tenue à Nancy le 14 mars dernier.

Nous retenons que des dispositions ont été précisées, ou rappelées, concernant les accompagnements de sorties et acheminements pour les colos.

Pour les sorties, seules celles avec des enfants seuls peuvent permettre aux accompagnants d'être détachés.

Quant aux colos, les accompagnateurs pouvant être détachés ne peuvent être que des membres de la commission ASC locale.

À retenir aussi, la difficulté pour la tenue des comptes 2017, du fait de l'incertitude de la fin de l'exercice.

Concernant les projets, celui de l'épanouissement personnel est reconduit pour 2017, avec des modalités précises.

Pour l'essentiel, au niveau de l'ex pôle, certaines locations sont encore proposées (Val d'Authie, Chatel + plusieurs destinations lors des congés de la Toussaint : Etrétat, le Tréport et une destination dans le sud de la France).

À NOTER : Chatel reste proposé pour cet été, mais la gestion est confiée à la commission ASC de l'antenne d'Alsace.

POUR CONSULTER TOUT LE DÉTAIL, RETROUVEZ LE COMPTE RENDU DE LA
COMMISSION [EN CLIQUANT ICI](#)

Quant aux offres de voyages proposées par chacune des antennes pour 2017, elles sont très diverses.

AMIENS : Canaries et New-York

BESANÇON : Afrique du Sud et New-York

DIJON : Inde et Norvège

LILLE : Disney, ski, et New-York

NANCY : New-York, Costa del Sol et Crète REIMS : Afrique du Sud, Lisbonne et New-York
STRASBOURG : croisière à Porto, et Thaïlande.

Enfin, le CE a adopté à l'unanimité l'octroi d'une subvention pour les AS ORTF d'Alsace et du Nord Pas de Calais, pour l'organisation des Jeux nationaux d'hiver et d'été.

III/ QUESTIONS DIVERSES

1) « COMME ÉVOQUÉ DANS NOTRE DÉCLARATION PRÉALABLE, LES SALARIÉS ONT BESOIN DE CONNAÎTRE LES ORIENTATIONS QUI LES ATTENDENT SUR LE PLAN EDITORIAL POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE ; QUAND LA DIRECTION SERA-T-ELLE EN MESURE DE LES INFORMER ?

La direction est d'accord avec cette demande, et propose que ces infos soient transmises en deux étapes :

- dès le CE du mois d'avril, l'état des diverses réflexions
- et lors du CE de mai ou de juin, les décisions définitives et les nouvelles grilles de rentrée.

Il y a effectivement nécessité de communiquer. Des réflexions sont entamées partout, et de nouveaux rendez-vous seront à prévoir partout.

Sur les matinales par exemple, il avait été entendu dans les Hauts-de-France que la tranche serait confiée à l'antenne de Picardie, pour la totalité de la grande région. Que ferait alors l'équipe de la matinale lilloise ? En fait, l'idée serait plutôt que chaque équipe s'occupe d'une tranche "grande région" pour parvenir à une matinale plus longue. À terme, pourquoi pas l'ensemble de la matinée.

2) « Y-A-T-IL DES CONSIGNES NATIONALES CONCERNANT LE TRAITEMENT DES SOIRÉES LÉGISLATIVES, POUR UNE PARTIE EN "GRANDE RÉGION » ?

Yannick Letranchant nous dit que ce sujet sera évoqué dans le point antenne demandé lors de la question précédente. Il a juste précisé que la "main était laissée aux directions régionales" : la forme peut diverger d'une région à l'autre, la seule règle étant que nous devons parler de l'actualité sur l'ensemble de ces régions. Peut-on alors imaginer la totalité d'une soirée en "grande région" sur l'une d'entre-elles ? "Certains pourraient le faire ; ce ne serait pas choquant" nous a répondu Olivier Montels.

3) « QU'EST CE QUE SOUS-ENTEND LA SIGNATURE DU RÉDACTEUR EN CHEF DE CHAMPAGNE-ARDENNE DANS SES MAILS, LORSQU'IL EST ÉCRIT "RÉDACTEUR EN CHEF GRAND EST ÉDITION DE REIMS » ?

Au-delà de l'anecdotique, cela peut poser la question de l'existence et de la survivance des antennes émergentes.

Dans les faits, il n'en n'est rien : les rédacteurs en chef sont bien "rédacteurs en chef d'une antenne" et non de la grande région !

Prochain CE

le 21 avril 2017 à Strasbourg



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)